

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE BASSIN VERSANT DU LAC MEMPHRÉMAGOG FAIT L'OBJET DE QUATRE NOUVELLES ENTENTES DE BASSIN

Sherbrooke, le 5 octobre 2012 – Le 4 octobre, à Magog, quatre ententes de bassins ont été signées avec les partenaires du Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF). Neuf acteurs de l'eau ont profité de pour la rencontre du Comité local de bassin versant de du lac Memphrémagog pour démontré leur engagement à poser des actions concrètes pour l'amélioration de la qualité des plans d'eau de la région. Les ententes de bassin sont signées avec les acteurs qui mettent en œuvre des actions du plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François.

« Le territoire du bassin versant du lac Memphrémagog est imposant et regroupe plusieurs partenaires qui ont à cœur l'amélioration de la qualité de l'eau. La volonté du milieu à prendre la santé de leur plan d'eau en main a été encore une fois démontrée aujourd'hui. » Souligne Jean-Paul Raïche, président du COGESAF.

La rencontre du comité local de bassin versant du lac Memphrémagog s'est tenue à Sherbrooke, le 4 octobre. Lors de cette rencontre, une entente visant la caractérisation des apports en sédiments et en phosphore du bassin versant du ruisseau Castle été signée avec l'Association pour la protection du ruisseau Castle, la municipalité d'Austin, Le COGESAF et la Ville de Magog.



Partenaires de l'entente pour la caractérisation des apports en sédiments et en phosphore du bassin versant du ruisseau Castle. De gauche à droite, Yves Viens (APARC), Josiane Pouliot (Austin), Jean-Paul Raïche (COGESAF), Élyse Ménard (Magog). (source : COGESAF)



Une autre entente a été signée avec la Société de conservation du lac Lovering qui a piloté une étude portant sur l'impact des embarcations motorisées sur leur plan d'eau.



Partenaires de l'entente pour l'étude sur les impacts des embarcations motorisées. De gauche à droite, Lucie Borne, (SCLL), Jean-Paul Raïche (COGESAF). (source : COGESAF)

La signature de ces ententes est un engagement volontaire et fait partie du processus de mise en œuvre du plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François. Le COGESAF a profité de cette rencontre de comité local de bassin versant pour souligner l'implication des partenaires dans des actions en cours ou à venir et qui pourront faire l'objet de signatures d'ententes de bassin versant au cours des prochains mois.

Rappelons que le COGESAF est un conseil de gouvernance participative regroupant les organismes publics, privés et communautaires des bassins versants de la rivière Saint-François et du fleuve Connecticut, afin de développer une approche de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, dans une perspective de protection de l'environnement, d'aménagement et de développement durable du territoire. Pour plus de détails, consultez le www.cogesaf.qc.ca.